



Le 16 septembre 2021

**Objet : Stationnement dans la rue Saint-Alexandre**

Madame,  
Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Saint-Alexandre entre le boulevard Sainte-Foy et la rue Leblanc Ouest, afin d'interdire le stationnement :

- à partir de 19 h les jeudis jusqu'à 19 h les lundis, du côté des adresses impaires;
- à partir de 19 h les lundis jusqu'à 19 h les jeudis, du côté des adresses paires.

Les restrictions de 6h et 8h30 présentes sur les deux côtés de la rue Saint-Alexandre, entre les rues Sainte-Élisabeth et Saint-Laurent Ouest, seront retirées.

**Pourquoi apporter ces modifications?**

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans la rue Saint-Alexandre. Nous avons été sensibilisés par les inconvénients que l'horaire de minuit occasionne auprès des résidents. Le nouvel horaire recommandé fera que le changement de côté de rue des véhicules se fasse à 19 h les lundis et les jeudis.

**Veillez noter que la signalisation en place devra être respectée en tout temps jusqu'à l'installation des nouveaux panneaux.**

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens